



FORMATION SUPÉRIEURE



**BREVET FÉDÉRAL DE
CHEF D'ATELIER ET DE MONTAGE
EN CONSTRUCTION MÉTALLIQUE**



www.ecole-construction.ch

**école de la
construction!**
fédération vaudoise des entrepreneurs

Chef d'atelier et de montage en construction métallique

Au cours de leur formation, les chefs d'atelier et de montage acquièrent les compétences leur permettant **d'effectuer des opérations de façonnage et de montage de pièces complexes** avec une bonne **connaissance des matières** utilisées.

Ils sont capables d'établir des **calculs de prix** en fonction des différents éléments qui interviennent dans la composition et cela en référence à la politique de l'entreprise et des exigences du marché.

Leurs compétences en matière de **conduite du personnel**, de **conduite d'entreprise** et de **gestion de projet** leur permettent d'exercer une fonction de cadre dans une entreprise de construction métallique.

La formation modulaire

Un module est une unité de formation de quelques dizaines d'heures organisé autour d'un même thème (exemple : conduite du personnel, 48 heures). A la fin du module, un examen permet de déterminer si un candidat a acquis, ou non, les compétences relatives au thème du module.

AM Suisse, la Centrale suisse des constructeurs de fenêtres et façades (**CSFF**) et le Centre suisse de la construction métallique (**CSCM**) ont déterminé ensemble les compétences et connaissances des futurs chefs d'atelier et de montage en fonction des attentes actuelles des entreprises.

L'organisation des cours est répartie en 8 modules. Cela permet aux candidats de clairement **identifier les objectifs de formation** de chacun d'eux.

L'examen sanctionnant la fin de chaque module permet d'avaliser et de certifier les acquis afin de pouvoir se présenter à l'examen final, pour l'obtention du brevet.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Objectif Obtenir le titre de chef d'atelier et de montage en construction métallique avec brevet fédéral.

Ce brevet donne également accès aux cours de préparation de maître constructeur métallique avec diplôme fédéral.

Conditions d'admission Etre en possession d'un CFC de constructeur métallique, d'une profession assimilée ou d'un diplôme équivalent approuvé par AM Suisse.

Pour les examens finaux, pouvoir justifier par un ou des certificats de travail d'une activité de 3 ans au moins dans le domaine concerné. La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans les conditions minimales requises aux examens.

Le secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) décide de l'équivalence des titres étrangers.

Matériel informatique Les participants devront être en possession d'un ordinateur portable pour certains modules.

Certification Chef d'atelier et de montage en construction métallique avec brevet fédéral.

Frais d'inscription **Entreprise cotisante CPR¹** : CHF 12'680.00
Entreprise non-cotisante : CHF 15'850.00
sous réserve de modification.

¹Les employés dont l'entreprise vaudoise cotise à la Contribution patronale pour la relève – CPR – de la Fédération vaudoise des entrepreneurs bénéficient d'une réduction aux coûts de formation pour le perfectionnement professionnel.

| No du module | Titre du module | Cotisants CPR | Non-Cotisants |
|--------------|--|------------------|------------------|
| 1 | Marketing et prospection I | 880.00 | 1'100.00 |
| 3 | Calculations I | 1'400.00 | 1'750.00 |
| 5 | Connaissances des matériaux / technologie des procédés I, y compris examens en blanc | 3'720.00 | 4'650.00 |
| 8 | Physique du bâtiment I | 1'040.00 | 1'300.00 |
| 10 | Construire I | 1'600.00 | 2'000.00 |
| 16 | Conduite du personnel I | 1'040.00 | 1'300.00 |
| 18 | Gestion de projet I | 1'040.00 | 1'300.00 |
| 21 | Conduite d'entreprise I (atelier et montage) | 1'960.00 | 2'450.00 |
| | <u>Total de tous les modules</u> <i>sous réserve de modifications</i> | 12'680.00 | 15'850.00 |

- *Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.*
- *Tout cours débuté est entièrement dû.*
- *La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.*
- *Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.*
- *Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école.*
- *La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.*
- *Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.*

| | |
|---------------------------------------|--|
| Frais d'examens | Examen final : organisé par AM Suisse. |
| Aide financière | Dès 2018, la Confédération octroie une aide financière (50 % des frais de cours payés) aux personnes se présentant à un examen fédéral (brevet fédéral, diplôme fédéral) Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de domicile ainsi qu'à AM Suisse. Les participants vaudois s'adresseront à l'Ecole de la construction. |
| Durée | La formation se déroule sur 2 ans et demi, pour un total de 584 périodes. Elle s'effectue les samedis et quelques jours en semaine. |
| Dates | De fin janvier 2020 à mars 2022. |
| Délai d'inscription | 16 décembre 2019. |
| Renseignements et inscriptions | Coordonnées en bas de la page. |
| Remarques | Les candidats qui se présentent pour une nouvelle épreuve d'examen de fin de module, suite à un échec, auront l'obligation de s'inscrire personnellement auprès de l'Ecole de la construction. |

| N° de module | Titre du module | Compétences | Nbre |
|--------------|--|--|------|
| 1 | Marketing et prospection I | Les candidats comprennent l'importance du marketing dans l'entreprise et en connaissent les techniques d'application. Ils raisonnent et agissent selon les besoins du client. | 36 |
| 3 | Calculations I | Les candidats sont en mesure d'établir les calculs de base d'un devis et de les comparer au prix de revient effectif. Ils sont à même d'analyser une soumission. Ils évaluent les conditions d'offres de divers fournisseurs, commandent les matériaux nécessaires à la fabrication et coordonnent la gestion du stock. Ils établissent les rapports de régie et en assure leur facturation. | 68 |
| 5 | Connaissances des matériaux / technologie des procédés I <i>y.c. examen pratique en atelier en blanc</i> | Les candidats sont en mesure de nommer et de décrire les principaux matériaux, les procédés de fabrication et les installations. Ils sont capables d'interpréter des documents professionnels se référant à la construction métallique. Ils maîtrisent les méthodes de production et gèrent les procédés de montage. Ils sont en mesure de solutionner des problèmes mathématiques liés à la construction métallique. | 156 |
| 8 | Physique du bâtiment I | Les candidats maîtrisent les systèmes d'isolations thermiques, phoniques ainsi que l'application des calculs de la valeur U. Ils connaissent les critères d'étanchéité à l'air et à l'eau ainsi que ceux liés à la protection incendie. Ils gèrent les principes de base de la physique du bâtiment en construction métallique et solutionnent les problèmes inhérents aux ponts thermiques, à l'acoustique et aux phénomènes de condensation. | 48 |
| 10 | Construire I | Les candidats sont en mesure d'esquisser des détails de construction en fonction des systèmes et des normes existantes sur le marché. | 80 |
| 16 | Conduite du personnel I | Les candidats contribuent à l'encadrement relationnel au sein du personnel de l'entreprise. | 48 |
| 18 | Gestion de projet I | Les candidats gèrent de façon appropriée les différentes phases des travaux. De par leur expérience, ils solutionnent efficacement les problèmes professionnels. | 48 |
| 21 | Conduite d'entreprise I (atelier et montage) | Les candidats dirigent la production d'un atelier ainsi que les travaux de montage. | 100 |
| | | <u>Total du nombre de périodes</u> <i>Sous réserve de modifications</i> | 584 |